

PROJET DE RÉSOLUTION N° 1

**Approbation du Rapport annuel de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2022**

En application de l'article 6 du Règlement organique de l'Organisation,

L'ASSEMBLÉE

DÉCIDE

D'approuver le Rapport annuel de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2022 (90 SG/1).

---